



Les Économistes atterrés

www.atterres.org

Sur le programme de Macron, le loup sous une peau de mouton

Dany Lang, Henri Sterdyniak

29 mars 2022

Sommaire

1- Une situation économique inédite.....	4
2 – Un programme patchwork.....	7
<i>a/- Pacte entre les générations, la redécouverte des services publics....</i>	<i>8</i>
<i>b/- Un Pacte productif contre les travailleurs.....</i>	<i>11</i>
<i>c/ - Le Pacte productif, la planification dévoyée.....</i>	<i>13</i>
<i>d/ Un pacte républicain ?</i>	<i>15</i>
<i>e/ Un Pacte européen.....</i>	<i>16</i>
3/ Quand Jupiter promet de changer.....	16
4/ Le chiffreage.....	17
5/ Pour conclure.....	18

Emmanuel Macron a annoncé le 3 mars sa candidature à l'élection présidentielle, dans une lettre aux Français. Prétextant son statut de président de la République, utilisant la situation de guerre en Ukraine et son poste de président du Conseil de l'UE, il a attendu jusqu'au 17 mars, quatre semaines avant le scrutin, pour présenter son programme. Celui-ci manque de dynamisme et d'idées fortes¹ ; il s'agit de poursuivre et d'accentuer la politique du premier quinquennat ; sur de nombreux points, il ne fait que reprendre les propositions traditionnelles de la droite ou du patronat, mais l'enthousiasme manque pour mettre en avant des thèmes dont les limites sont déjà apparues (les réductions d'impôts aux plus riches qui devaient ruisseler sur les plus pauvres, la mise en avant de la *start-up* nation). Même si les protestations de la population l'ont contraint à revenir en partie sur son programme de mise en cause du modèle social français, il n'y a pas renoncé comme en témoignent ses projets : la retraite à 65 ans, la conditionnalité du RSA, la mise en cause du financement de l'audiovisuel public, l'introduction de la concurrence dans l'enseignement.

Macron avance comme le loup sous une peau de mouton. Compte-tenu des besoins exprimés par la population, il prétend améliorer l'école, l'hôpital, les EHPAD, bref l'inverse de ce qu'il a fait durant le quinquennat qui s'achève ; en même temps, son programme comporte une mise en cause et une baisse des dépenses sociales (prestations chômage, RSA, retraites). Il prétend être converti à la nécessité d'un tournant écologique impulsé par la planification, alors même qu'il veut poursuivre la baisse des impôts sur les entreprises (toujours sans contrepartie en termes d'emplois et d'effort écologique), qu'il fait une confiance aveugle aux innovations incontrôlées des *start-up* et au capitalisme technologique prétendu *vert*, qu'il refuse une véritable politique industrielle. Il prétend impulser une « Europe souveraine », alors que l'UE continue à être dominée par une technocratie néolibérale, partisane d'une politique de réduction des dépenses publiques et sociales. Après avoir réprimé les mouvements sociaux de manière brutale, gouverné en président jupitérien, réduit l'autonomie des collectivités locales, réduit les pouvoirs du Parlement et des syndicats, pris des décisions solitaires sous l'influence d'un petit groupe de technocrates membres de l'oligarchie financière, conseillé par des consultants privés comme McKinsey, s'être assis sur les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), Macron prétend maintenant vouloir associer le peuple aux décisions.

Son programme est typique du néo-libéralisme. D'un côté, Macron s'engage encore à aider massivement les entreprises (avec une nouvelle baisse des impôts de production, le soutien aux entreprises prétendues innovantes et au capitalisme technologique *vert*) sans leur demander d'engagements précis, sans remettre en cause la prédation opérée par la finance ou le libre-échange. De l'autre, il s'attaque

¹ Le lecteur est frappé par sa concision par rapport aux programmes plus détaillés et fouillés des autres candidats.

à l'État social (RSA, retraites, prestations chômage, droit du travail) qui désinciterait les travailleurs à prendre un emploi ; sa stratégie pour atteindre le plein-emploi est d'obliger les travailleurs à accepter les emplois offerts par les entreprises, quels que soient le salaire et les conditions de travail.

Faute d'une opposition progressiste unie, faute d'un débat démocratique approfondi, le risque est grand que Macron soit réélu pour cinq ans et qu'il utilise sa réélection, obtenue par défaut, comme un feu vert à sa politique : soumission aux désirs du MEDEF en matière de droit du travail ; baisse des impôts, en particulier ceux des plus aisés et des entreprises, pour justifier la baisse des dépenses publiques ; soutien au capitalisme technologique *vert* plutôt que réelle prise en compte des objectifs écologiques ; réforme à la hache du système des retraites et de l'assurance chômage. En même temps, sa légitimité pour imposer de telles réformes sera faible, ce qui augure de nouvelles crises démocratiques et sociales.

1. Une situation économique inédite

La situation économique de mars 2022 est totalement inédite, avec les séquelles de la crise du Covid et le choc économique induit par l'agression russe contre l'Ukraine.

La France avait connu un net rebond de croissance en 2017 (grâce aux mesures de relance prises par François Hollande à la fin de son mandat). La croissance a progressivement ralenti en 2018 et 2019 (malgré la prétendue politique d'offre de Macron). La pandémie de Covid-19 a provoqué une chute de l'activité en 2020, en grande partie rattrapée en 2021. Selon les estimations de la Commission, réalisées avant l'invasion de l'Ukraine, la croissance du PIB français de 2017 à 2022 aurait été de 5,7 %, contre 6,1 % pour la zone euro, 4,75 % pour l'Allemagne, 4,6 % pour le Royaume-Uni, mais 12,4 % pour les États-Unis ; la politique de soutien à l'offre pratiquée par les gouvernements Macron n'a pas induit un grand choc de croissance.

Fin 2021, le PIB avait augmenté de 0,6 % par rapport à son niveau d'avant crise et se situait encore 2,5 % en dessous de son niveau tendanciel, mais l'emploi avait augmenté de 380 000 (+1,5 %) et le taux de chômage, au sens du BIT, avait diminué à 7,4 % (contre 8,2 % avant la crise). Cependant, le taux de chômage réel reste à 15,1 % en tenant compte des chômeurs découragés et des personnes en temps partiel subi. La mise en place du dispositif de chômage partiel a permis d'éviter la hausse du chômage en 2020. Les mesures de baisse des cotisations sur les bas salaires, comme celles de flexibilisation et de précarisation de l'emploi et surtout

le développement de l'apprentissage² ont contribué à la hausse de l'emploi. Par ailleurs, la croissance de la productivité du travail est maintenant tendanciellement faible (de l'ordre de 0,8 % par an).

Le pouvoir d'achat des ménages³, avait augmenté de 12,3 % de 1997 à 2002 sous la première présidence de Chirac (avec Lionel Jospin premier ministre), puis de 6,5 % de 2002 à 2007 sous sa deuxième présidence. Il a légèrement baissé (-0,3 %) de 2007 à 2012, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Il a augmenté de 1,3 % de 2012 à 2017 durant la présidence de François Hollande, puis de 4,3 %, de 2017 à 2022, sous Macron. Sa croissance ralentit dans les périodes de dépression économique comme durant la crise financière de 2008, et dans les périodes de politique budgétaire restrictive comme sous la présidence Sarkozy ; elle reprend quand l'activité repart. Les années 2020-21 sont exceptionnelles puisque la chute de l'activité n'a eu qu'un impact temporaire sur le revenu des ménages grâce aux mesures de soutien de l'activité et au gonflement du déficit public.

Le taux de marge des entreprises était de 31,6 % en 2018 (les chiffres de 2019 sont affectés par l'effet cumul du remboursement CICE et sa bascule en allègement de cotisations sociales) ; il a été de 32,9 % au deuxième semestre 2021. Selon l'INSEE, il aurait dû être de 32,2 % au premier semestre 2022, soit un niveau relativement élevé. En revanche, le déficit extérieur s'est creusé (à 2 % du PIB) ; la production manufacturière ne s'est pas redressée (-0,7 % de la mi-2017 à fin 2019 ; - 6 % de la fin 2019 à la fin 2021).

En 2022, le déficit public devait être de 4,8 % du PIB selon les prévisions du gouvernement, contre 3 % en 2017. La part des dépenses publiques dans le PIB qui était de 55,1 % en 2017, devait être de 55,6 % en 2022 (soit + 0,5 point). Contrairement à son ambition, Macron n'a pas réussi à faire baisser cette part, en raison notamment du mouvement des gilets jaunes, du « Ségur de la Santé » et de la faiblesse de la croissance. Le taux de prélèvements obligatoires est passé de 45,1 % à 43,5 % (-1,6 point). Les mesures de baisses d'impôt prises durant le quinquennat représentent 62 milliards d'euros (2,4 % du PIB). Soit 29 milliards pour les entreprises : baisse jusqu'à 25 % du taux de l'impôt sur les sociétés (14 milliards) ; baisse des impôts de production (10 milliards) ; extension du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, CICE (5 milliards). Et 33 milliards pour les ménages : création du Prélèvement forfaire unique, PFU, et remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF, par l'impôt sur la fortune immobilière, IFI (5 milliards) ; baisse de l'impôt sur le revenu (5 milliards) ; défiscalisation et baisse des cotisations sociales sur les heures supplémentaires (4 milliards) ; suppression de la taxe d'habitation (19 milliards, dont 3 milliards encore à venir en 2023). Ces

² [Selon l'OFCE](#), la quasi-totalité de la hausse de l'emploi s'expliquerait par le développement de l'apprentissage, massivement subventionné et profitant surtout aux jeunes les mieux formés.

³ Mesuré par le revenu disponible par unité de consommation déflaté par l'indice des prix à la consommation

baisses d'impôt sont directement responsables du creusement du déficit de 2022 par rapport à 2017 ; c'est la stratégie consistant à baisser les impôts pour prétendre ensuite, en prenant prétexte du déficit ainsi creusé, que la baisse des dépenses est inéluctable. En sens inverse, Macron a dû renoncer à la hausse de la taxe carbone.

Avec une croissance de l'activité de 3 % en valeur, un déficit public de 3 % du PIB suffirait à stabiliser la dette publique nette⁴ à son niveau actuel de 100 % du PIB. Toutefois, les contraintes européennes imposent d'aller vers un déficit structurel de 0,5 % du PIB et une dette de 60 % du PIB. Ce qui veut dire qu'un gouvernement français qui accepterait de s'y plier devrait pratiquer une politique budgétaire brutalement restrictive.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie crée une situation totalement inédite. Actuellement, la guerre se traduit essentiellement par la perte des marchés russes et ukrainiens, par de fortes hausses des prix du pétrole, du gaz et de certains produits alimentaires (notamment le blé et le maïs), par des risques de pénuries de certaines matières premières industrielles. La France est touchée directement, mais aussi indirectement par les baisses de demande dans les autres pays européens, plus exposés. En même temps, les dépenses militaires augmenteront ; les règles budgétaires européennes pourraient ne pas être rétablies. Les conséquences économiques seront importantes : relance de l'inflation, qui atteindrait 4,5 % en France dans l'année à venir, frein à la reprise (2,5 % de croissance en 2022 au lieu de 4 % selon les prévisions avant invasion).

Le gouvernement va-t-il protéger le niveau de vie de la population en indexant de façon satisfaisante les revenus sociaux et les salaires, en particulier ceux du secteur public, ou va-t-il lui faire payer les hausses de prix des produits importés ? Les prix ont augmenté de 2,8 % en 2021 (en glissement sur un an en décembre) et devraient augmenter de 4,5 % en 2022. Le SMIC est protégé par son indexation automatique mais ce n'est pas le cas des salaires en général, ni des revenus sociaux. Pour les retraites du régime général, la hausse a été de 0,4 % en 2021, de 1,1 % en 2022, soit une perte de pouvoir d'achat de 4,8 %. Pour le RSA et les prestations familiales, la hausse a été de 1,1 % en 2021 ; de 1,8 % au 1^{er} avril 2022, soit une perte de pouvoir d'achat de 4,4 %. Quant à l'indice des traitements de la fonction publique, après des années de gel⁵, le gouvernement a fait une annonce électoraliste d'une hausse à venir en juillet 2022, d'un montant indéterminé.

⁴ la dette publique brute moins les créances détenues par les administrations.

⁵ De 2000 à 2010, l'indice a augmenté de 9,1 % pour une inflation de 20,2 %, soit une perte de pouvoir d'achat de l'indice de 9,3 % ; de 2010 à 2021, l'indice n'a été augmenté que de 1,2 %, pour une inflation de 14,4 %, soit une perte de pouvoir d'achat de 11,5 %. Sur les deux périodes, la baisse de pouvoir d'achat a été de 19,8 %. Elle a été partiellement compensée pour certaines catégories d'agents par des mesures catégorielles : hausse des primes, attribution de points d'indice.

A un stade ultérieur, les livraisons de gaz russe aux pays de l'UE pourraient être stoppées, du fait du gouvernement russe ou du fait d'un embargo décidé par l'UE⁶. Cela induirait des pénuries physiques d'énergie pour nombre d'industries de l'UE et pour les populations. Il serait alors nécessaire de revoir la programmation énergétique, à court terme en maintenant les centrales à charbon (au prix d'émissions supplémentaires de gaz à effet de serre) et les centrales nucléaires, à moyen terme en accélérant les programmes d'énergies renouvelables (EnR) ; les rôles respectifs du gaz et de l'énergie nucléaire dans la transition devront être repensés. A court terme, il faudrait passer à une économie de guerre, en stoppant les productions et consommations non essentielles, à fort contenu énergétique, en rationnant d'autres. Nous entrerions alors dans une nouvelle ère. La transition énergétique devrait alors être accélérée, non seulement en raison de l'urgence écologique, mais en raison de la disponibilité d'énergie. La crise Covid comme l'invasion de l'Ukraine montrent les fragilités de l'économie mondialisée, les risques de la fragmentation des chaînes de production et de la trop grande dépendance aux importations : la démondialisation devient une nécessité.

2. Un programme patchwork

Macron utilise sa situation actuelle de président de la République et de président du Conseil de l'UE dans la crise ukrainienne pour se donner une stature de « protecteur » des français. Il dresse un bilan flatteur de son quinquennat, en oubliant la précarisation de l'emploi, la poursuite de la désindustrialisation, la misère de beaucoup de paysans, la dégradation des services publics (éducation, justice, hôpitaux, Ehpad...), le creusement des déficits publics et extérieurs. Il oublie aussi que ce sont les mobilisations sociales qui l'ont empêché d'aller plus loin dans la réforme des retraites et la baisse du pouvoir d'achat.

Il prétend ne pas présenter un programme, mais sa « vision pour le pays, la projection sur le long terme ». Pourtant, son texte ne propose pas de grandes perspectives pour un pays confronté à l'urgence écologique et à la croissance des besoins sociaux, dans un monde où se creusent les inégalités, où la financiarisation et la spéculation rendent l'économie instable, où l'incapacité des États et des peuples à infléchir une trajectoire économique impulsée par les grandes firmes multinationales entraîne l'humanité vers la catastrophe écologique. Le programme de Macron ne prend pas en considération la nécessité d'un tournant écologique, économique et social. Macron propose un patchwork décousu entre les désidératas de l'oligarchie financière et l'obligation de ne pas heurter de front

⁶ Souhaitable politiquement mais difficile à faire du fait de la dépendance des pays de l'UE à ces énergies. C'est un signe de plus de l'absence de politique de long terme dans l'UE. La dépendance à la Russie, comme le changement climatique sont des menaces prévisibles depuis longtemps et elles demandaient toutes les deux de réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

l'attachement des Français aux services publics et à la protection sociale, entre la prétendue prise en compte des contraintes écologiques et le discours inchangé de *start-up nation*.

Macron évoque de « grandes ambitions, telles que l'école, la santé, la dépendance, l'écologie, l'égalité femmes-hommes et l'inclusion ». C'est l'hommage du vice à la vertu. La technocratie financière ne remet plus en cause ouvertement le modèle social. Le discours devient : « C'est à la condition de cette reconquête productive par le travail que nous pourrions préserver et même améliorer ce modèle social auquel nous tenons tant et qui a fait ses preuves ». Mais, cette promotion du travail ne se fait pas par la hausse des salaires, l'amélioration des conditions de travail, des pouvoirs accrus des salariés dans l'entreprise ; pour Macron, il s'agit au contraire d'imposer aux salariés de prendre des emplois dégradés, cela par la baisse des prestations chômage, la mise en cause du RSA, le report de l'âge de la retraite.

Macron structure son programme autour de quelques « pactes » qu'il intitule : pacte entre les générations, pacte productif, pacte républicain, pacte européen. Des « pactes » avec le diable ?

a/Pacte entre les générations, la redécouverte des services publics.

Après un quinquennat où l'objectif était la baisse des dépenses publiques et sociales, Macron semble redécouvrir l'importance des services publics. En revanche, il n'est pas question d'y affecter plus de ressources, de faire les embauches nécessaires, de revaloriser les salaires des fonctionnaires pour récupérer les pertes de pouvoir d'achat subies du fait de la non-indexation de l'indice des traitements de la fonction publique, ou de revenir sur le désastreux *New Public Management*, la transposition au secteur public des pratiques du secteur privé.

Avec le ministre Jean-Michel Blanquer, **l'enseignement** a été dégradé : les réformes se sont faites contre les enseignants, les cursus au lycée et les examens ont été désorganisés, les universités manquent cruellement de moyens, Parcoursup est un système opaque et décourageant pour les lycéens⁷. Macron fait-il une autocritique salutaire en annonçant que désormais « les enseignants seront plus libres, plus respectés et mieux rémunérés », le contraire de ce qu'ils ont vécu avec Blanquer ?

Macron développe la thèse dangereuse selon laquelle l'égalité des chances à l'école pourrait remplacer les politiques sociales : « Nous lutterons contre les inégalités, non pas tant en cherchant à les corriger toujours trop tard qu'en nous y attaquant à la racine », feignant d'oublier qu'en France la réussite scolaire reste étroitement corrélée avec l'origine sociale.

⁷ Qu'il est maintenant question d'appliquer aux masters en 2023.

Macron propose de faire entrer l'entreprise dans l'école. Ainsi les entreprises auraient une demi-journée par semaine pour présenter les métiers aux collégiens. Dans le supérieur, ne seraient ouvertes des places que dans les filières correspondant « aux besoins de la Nation », tandis que les autres filières seraient « régulées ». Parcoursup serait rendu « plus prévisible », écrit-il, sans autre précision, sans aucune garantie que les désirs des lycéens seront mieux satisfaits, sans une augmentation massive des places d'étudiants et des postes d'enseignants. Surtout, Macron veut organiser la compétition entre les établissements scolaires : ceux-ci deviendraient « autonomes », des indicateurs de performance seraient publiés. Ainsi, les parents les mieux informés mettraient-ils leurs enfants dans les écoles aux meilleures performances ; les inégalités scolaires se renforceraient. Macron n'augmentera la rémunération que des enseignants qui accepteront « un pacte avec de nouvelles missions » : c'est oublier que les enseignants sont déjà surchargés de travail ; ils s'attendent d'abord à récupérer sans condition les pertes de pouvoir d'achat induites par la stagnation de l'indice de la fonction publique.

En ce qui concerne **l'hôpital**, Macron esquisse, là aussi, une autocritique de la politique inspirée depuis longtemps par la technocratie financière : il s'agit maintenant de gérer la pénurie de médecins induite par le *numéris clausus*, de poursuivre le sauvetage de l'hôpital (mais non de renverser la politique de suppression des lits), d'augmenter la place des médecins dans la gouvernance... Mais la question du mode de financement des hôpitaux n'est pas abordée. Le programme ne comporte aucun grand projet pour intégrer médecine de ville et hôpitaux, pour lutter contre les déserts médicaux, pour revaloriser les professions paramédicales : cela est laissé à une « conférence de consensus », dont il est à craindre que, sur le modèle de la Convention climatique sur le climat, les avis ne soient guère pris en compte.

Après de nombreux rapports, des ouvrages récents ont montré les conséquences de la privatisation des **EHPAD** : les dividendes des actionnaires sont nourris des économies faites sur les conditions de vie des pensionnaires. Macron promet 50 000 soignants de plus dans les EHPAD (+25% d'ici 2027), sans remettre fondamentalement en cause l'organisation du système.

Le programme de Macron ne prévoit aucune mesure pour la construction de **logements**, encore moins pour la construction de logements sociaux, alors qu'il existe 4 millions de mal-logés en France et que la pénurie de logements se traduit par des hausses des prix de l'immobilier qui pèsent sur le pouvoir d'achat de beaucoup de ménages.

Emmanuel Macron propose de permettre aux **couples vivant ensemble** d'être taxés conjointement à l'impôt sur le revenu. C'est une proposition démagogique : les personnes mariées (ou, à un degré moindre, pacsées) prennent un engagement de mise en commun de leurs ressources, en particulier si elles ont des enfants, et un engagement de solidarité (qui joue en particulier si l'un/une des partenaires est

en maladie ou en chômage de longue durée). En cas de rupture, la justice vérifie que l'un/l'une des partenaires n'est pas lésé/ée et peut lui attribuer une indemnité compensatrice. Les concubins ne prennent, eux, aucun engagement socialement reconnu. Selon la formule du premier consul Napoléon Bonaparte : « Les concubins se passent de la loi ; la loi se désintéresse des concubins ». L'imposition commune sur simple déclaration de concubinage permettrait une nouvelle forme d'évasion fiscale. Une personne très riche pourrait ainsi trouver une personne sans revenu ; en faisant une déclaration commune, ils pourraient gagner 32 350 euros qu'ils se pourraient se partager (par exemple, à hauteur de 30 000 euros pour le riche et 2350 euros pour le pauvre). Pour l'éviter, il faudrait contrôler le concubinage, demander une certaine durée, une inscription à la mairie ; on aurait alors les concubins inscrits et les concubins non-inscrits. Ce serait une nouvelle complication alors que le Pacs résout la question et sépare en principe, parmi les couples non mariés, ceux qui partagent leurs revenus et les autres.

Le programme prévoit de « **réduire la pauvreté** en versant automatiquement les aides (prime d'activité, allocations familiales, Allocations logement, RSA) à ceux qui y ont droit, pour éviter le non-recours et la fraude ». Le contenu de la proposition n'est pas clair. Macron avait le projet de mettre en place un prétendu revenu universel d'activité (RUA), issu de la fusion du RSA, de la prime d'activité et des allocations logement pour « sortir des centaines de milliers de personnes de la pauvreté ». En fait, le projet, mal pensé, mélangeait trois publics différents : les personnes qui touchent le RSA (qui ont besoin d'une aide à l'insertion), les actifs qui touchent la prime d'activité, les familles qui touchent l'allocation logement. Il prétendait lutter contre le non-recours, mais devait se faire à budget constant. Le risque était grand que la lutte contre le non-recours soit payée par la baisse des prestations pour les familles un peu plus à l'aise. Le projet avait donné lieu à une [consultation citoyenne](#) dont les résultats n'allaient guère dans le sens souhaité par le gouvernement, en prônant l'extension du RSA aux 18-25 ans et des moyens plus importants. Est-il abandonné ou avance-t-il masqué ? L'automatisme inscrit dans le programme présenté par Macron supposerait une information en temps réel sur le montant des loyers payés, sur la composition du foyer (dont la définition n'est pas la même au sens fiscal et au sens social) et surtout l'abandon de l'obligation de signer un contrat d'insertion pour avoir droit au RSA.

Au contraire, dans le même programme, Macron veut **conditionner le RSA** à une activité minimale de 15 à 20 heures par semaine, reprenant ainsi une proposition de Valérie Pécresse. C'est une proposition démagogique, visant à faire croire que les bénéficiaires du RSA jouissent tranquillement de leur situation. Elle oublie que la plupart des bénéficiaires font déjà de grands efforts pour sortir de leur situation, mais qu'ils se heurtent à des problèmes personnels (santé, garde d'enfants...) et surtout au refus des entreprises de les embaucher. C'est une proposition irréaliste, qui n'indique pas comment seront organisées les activités requises pour occuper les deux millions de titulaires du RSA : formation, emplois publics ou emplois

privés ? Si certains besoins ne sont pas satisfaits, que des bénéficiaires du RSA pourraient satisfaire par leur activité, pourquoi ne pas créer les emplois nécessaires dignement rémunérés ? L'emploi des titulaires de RSA à 15 à 20 heures par semaine remplacerait 850 000 postes à temps plein, par des personnes payées au mieux à 8,85 euros de l'heure, nettement moins que le SMIC ; ce serait une nouvelle dévalorisation du travail. Surtout, qui osera priver une famille de toute ressource, une famille monoparentale, par exemple, où la mère ne serait pas en mesure de fournir les 15 à 20 heures requises ?

La proposition va en sens inverse des réformes requises : rendre le RSA inconditionnel ; l'augmenter au niveau du seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian, du moins pour les familles avec enfants et pour les personnes engagées dans un parcours d'insertion ; proposer un emploi de dernier recours au SMIC, à temps complet, dans une association ou une entreprise d'insertion à tout chômeur de longue durée.

b/Un Pacte productif contre les travailleurs

Certes, la France a besoin d'un pacte productif, assurer un emploi à toutes celles et ceux qui veulent travailler ; investir massivement pour la transition écologique et la réindustrialisation ; mobiliser à cette fin le profit des entreprises et l'épargne des ménages ; réorienter la distribution du crédit ; revivifier le travail collectif en réduisant les inégalités de salaires et de statuts dans les entreprises ; augmenter les pouvoirs des salariés et des autres partis prenants au détriment de ceux de la finance.

En fait, en guise de « pacte productif », Macron annonce des mesures dangereuses. D'abord tripler le plafond de la **prime Macron** qui permet actuellement aux entreprises de verser à leurs salariés jusqu'à 1 000 euros sans cotisations sociales ni impôts. Cette mesure affaiblirait encore le financement de la Sécurité sociale : les entreprises seraient fortement incitées à augmenter la prime au lieu d'accroître les salaires.

Au nom de la hausse du pouvoir d'achat, Macron propose la **suppression de la redevance** finançant l'audio-visuel public. Celle-ci, actuellement de 138 euros par an, rapporte 3,8 milliards. Cette mesure est dans la lignée du premier quinquennat : une baisse des ressources d'un service public, sans prévoir de financement de remplacement. C'est une conséquence non anticipée de la regrettable suppression de la taxe d'habitation, qui rend difficile la perception de la redevance. L'audiovisuel public devra-t-il faire davantage appel à la publicité, au détriment de sa qualité (et malgré la pression des chaînes privées existantes) ? Sera-t-il privatisé, c'est-à-dire intégré à une entreprise capitaliste comme TF1-LCI, Cnews ou BFM, alors que l'essentiel des médias appartient déjà en France à 9 milliardaires et où la France pointe 37^{ème} au classement mondial de la liberté de la presse de « Reporters sans frontières » ? Macron promet une subvention publique, mais à quel niveau, avec quelle garantie d'évolution ? Cette mesure est particulièrement malvenue dans

une situation où seraient nécessaires, au contraire, des mesures contre la propriété des médias par le patronat, contre leur dépendance à la publicité, pour l'indépendance des rédactions, donc pour un financement public des médias, selon des modalités à affiner (tenir compte de leur audience certes, mais aussi de leur qualité, de la nécessité d'assurer le pluralisme, de compenser l'absence de ressources publicitaires). La piste d'un financement des médias par une taxe sur la publicité, qui serait la bienvenue, n'est pas envisagée.

Macron ne propose pas de grande réforme **des droits de successions**, mais seulement de porter de 100 000 à 150 000 euros l'abattement pour les enfants, de porter à 100 000 euros l'abattement pour les petits-enfants (au lieu de 1 594 euros) et pour les neveux ou nièces (au lieu de 7 967 euros). Cette mesure favorise, une nouvelle fois, les familles riches et ne s'inscrit pas dans une réforme globale. D'autres candidats sont plus audacieux, en demandant que la taxation soit allégée pour les transmissions hors lignée directe, qu'elle tienne compte de l'ensemble des dotations et successions reçues durant la vie, qu'elle soit augmentée pour les grosses successions pour financer les études des jeunes des familles modestes

Lors de son premier quinquennat, Emmanuel Macron a échoué à mettre en place sa **réforme structurelle des retraites**, qui étatisait l'ensemble des régimes, qui ne donnait aucune garantie sur l'évolution du niveau des pensions. Cette réforme portait à 64 ans l'âge du départ au taux plein, qui posait des problèmes spécifiques pour de nombreuses professions (les enseignants par exemple, mais aussi les non-salariés), qui nécessitait une longue période de transition. La candidate de droite peut lui reprocher cet échec. En même temps, l'oligarchie financière, les technocrates français et européens remarquent que la France dépense 14,6 % de son PIB en dépenses publiques de retraite (contre 12,4 % en moyenne dans la zone euro et 11,5 % en Allemagne), que la part des plus de 62 ans dans la population augmente, et donc estiment qu'il faudrait des mesures fortes pour éviter la hausse des dépenses de retraite et même pour réduire le poids de celle-ci dans le PIB.

Macron se rabat donc sur une réforme plus simple, la fameuse réforme paramétrique, à savoir le report de l'âge ouvrant le droit à la retraite, mesure qui hérissé le poil de la CFDT. Il s'agit de faire passer en 9 ans l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans. Dans la mesure où la durée de cotisation requise devait passer à 42 ans en 2023, à 43 ans en 2035, la mesure frappe celles et ceux qui ont commencé à travailler à moins de 22 ans. Elle frappe surtout les personnes à carrières incomplètes (des femmes pour la plupart) qui devront atteindre 70 ans (au lieu de 67) pour bénéficier d'une retraite sans décote. Par ailleurs, Macron veut aussi supprimer les « principaux régimes spéciaux » de retraite (pour les nouveaux entrants sur le marché du travail), ce qui lui évite de poser la question d'une réforme globale de la prise en compte de la pénibilité. Enfin, l'engagement de porter progressivement le minimum retraite à 1 100 euros par mois n'est pas plus généreux, compte tenu de l'inflation) que la promesse de 1 000 euros faite en 2017.

Ce report est censé contribuer à réduire le déficit public, et non destiné à éviter la baisse du niveau relatif des retraites par rapport aux salaires (qui devrait être déjà compte tenu des « réformes » déjà votées de l'ordre de 20 % d'ici 2040, selon les projections du Conseil d'orientation des retraites).

Macron annonce une poursuite des concertations sur un régime universel plus simple, à points mais seulement pour les générations futures, le risque étant que ce régime fournisse une pension beaucoup plus faible que le système actuel, ce qui pourra satisfaire Bruxelles et les marchés financiers, mais se ferait au détriment des générations futures.

L'impact de la mesure de report de l'âge de départ dépend de la situation de l'emploi. Il s'agit de maintenir 1 million de personnes supplémentaires en activité, alors que le taux de chômage corrigé est, nous l'avons vu, de 15 % actuellement. Comptablement, les dépenses de retraite baisseraient de 20 milliards. A emploi global inchangé, les personnes privées de retraite resteraient en place, au détriment des jeunes que les entreprises n'embaucheraient pas, ou deviendraient chômeurs, sans espoir de retrouver un emploi à plus de 62 ans voire même 55 ans : le nombre de chômeurs augmenterait de 1 million ; les dépenses de chômage ou de solidarité augmenteraient de 8 milliards, le gain net serait de 12 milliards, on verserait (ou pas) des allocations à des chômeurs au lieu de verser des pensions à des retraités. Dans un monde imaginaire, où l'emploi augmenterait comme la population disponible pour travailler, l'emploi augmenterait à terme de 1 million, le PIB de 2 % et les recettes fiscales de 26 milliards.

Pôle emploi changerait de nom pour devenir France Travail. On pourrait en rire si Macron n'envisageaient de dégrader encore plus les **prestations chômage** si « trop d'emplois ne sont pas pourvus ». Bref, il s'agit encore une fois de contraindre les chômeurs à accepter des emplois mal rémunérés, avec des conditions de travail dégradées et des temps partiels contraints. Macron annonce aussi sa volonté de poursuivre « la modernisation du droit du travail engagée en 2017 », donc d'affaiblir encore plus les salariés, leurs syndicats, leurs capacités d'intervention dans l'entreprise.

c/Le Pacte productif, la planification dévoyée.

Surprise... Macron, farouche partisan du néo-libéralisme, des aides et baisses d'impôts sans conditions aux entreprises, feint maintenant de se rallier à la **planification écologique**. Ainsi, évoque-t-il « Une planification déclinée dans chaque grand secteur économique, avec une négociation entre tous les acteurs pour déployer les solutions de décarbonation, coordonner les investissements, organiser la transformation des emplois... ». En même temps, cette planification consiste surtout pour lui à « poursuivre la construction de 6 premières centrales nucléaires nouvelle génération, la multiplication par 10 de notre puissance solaire et l'implantation de 50 parcs éoliens en mer d'ici 2050, et bâtir une filière française de production des énergies renouvelables. Continuer à investir pour devenir leader

de l'hydrogène vert, produire des millions de véhicules électriques et hybrides, et le premier avion bas carbone ; une offre abordable de voitures électriques pour tous grâce à une filière 100 % française. » Ainsi sa planification écologique n'est-elle qu'un leurre pour repeindre en vert le soutien au capitalisme technologique. Il n'est pas question d'économies d'énergie, de remettre en cause le modèle de croissance impulsée par la recherche de profit des grandes entreprises, et encore moins d'aller vers une économie plus sobre, cherchant à satisfaire les besoins fondamentaux à moindre coût écologique.

Ainsi, n'est-il pas question d'agriculture biologique, d'écoagriculture, d'agriculture défendant la biodiversité, de circuits courts, mais, au contraire, d'« un investissement massif dans l'innovation: robotique, numérique, sélection variétale... ». En matière de culture, le projet principal est « un investissement pour construire des *métavers* européens et proposer des expériences en réalité virtuelle ».

Macron prétend avoir retenu des leçons de la crise sanitaire : « notre vulnérabilité, notre dépendance vis-à-vis de l'étranger, l'accélération extraordinaire de l'innovation ». Il redécouvre l'importance de la production : il faut « retrouver le fil du couple innover/produire...La France a longtemps pensé qu'elle pouvait se désindustrialiser en continuant à être une grande nation d'innovation et de production. C'est faux ! Innovation de rupture, innovation technologique et industrialisation sont beaucoup plus liées qu'on ne l'avait intuité alors...Notre pays va se réindustrialiser par des startups technologiques et la *Deep Tech*...Pour y arriver, il faut continuer la stratégie économique qui est la nôtre, investir beaucoup de capital et rendre attractif cet investissement en capital en France ». Même dans l'industrie automobile dont les groupes portent « une énorme responsabilité » des difficultés actuelles, Macron « fait confiance aux acteurs ». Ainsi, peut-on noter une double contradiction : retrouver une certaine souveraineté économique ne peut pas passer par des *startups* avec des innovations non contrôlées, d'utilité souvent douteuse, mais par le renouveau des industries de base, satisfaisant les besoins fondamentaux, proposant des produits durables et économes. La réindustrialisation demande une stratégie industrielle, qui associe les dirigeants d'entreprises, les investisseurs, mais aussi les salariés, les cadres, les clients, les collectivités locales, l'administration du ministère de l'Industrie, qui ne peut être conduite par des grands groupes qui préfèrent délocaliser à l'étranger. Macron, encore un effort pour être planificateur !

Macron propose la mise en œuvre **d'une taxe carbone aux frontières de l'UE**, en oubliant que cela suppose la mise en place préalable une taxe carbone importante dans les pays de l'UE. Il ne propose pas la stratégie courageuse consistant à augmenter nettement la taxe carbone en France, en utilisant le produit de la taxe pour financer les investissements écologiques et pour compenser les hausses de prix pour les ménages du bas de l'échelle des revenus.

Macron annonce vouloir « **réduire les impôts de production** qui pèsent sur l'industrie et l'agriculture, notamment en supprimant la CVAE pour toutes les entreprises ». La Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ne rapporte maintenant plus que 7 milliards (au lieu de 15 milliards, il y a 2 ans), mais l'État devra la compenser aux collectivités locales, dont l'autonomie financière sera une fois de plus réduite. On ne peut reprocher à la CVAE de taxer les entreprises avant même qu'elles aient produit. Elle a le mérite de porter sur la valeur ajoutée des entreprises, autant sur le profit que sur les salaires, donc ne pas inciter à la substitution du travail par le capital.

d/Un pacte républicain ?

Macron tient un discours sur les devoirs qui viennent avant les droits. C'est un discours dangereux, contraire à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et au Préambule de la Constitution de 1946, qui affirment des droits imprescriptibles à tous les hommes et à tous les citoyens. Mais le principe du néolibéralisme est la loi du marché : tous les droits doivent avoir une contrepartie. Certes, rappeler les droits et les devoirs de chacun peut avoir une certaine légitimité à condition que certains droits soient universels, absolus et garantis, que les devoirs soient équitablement répartis selon les capacités de chacun, que personne n'y échappe. Les dirigeants doivent gouverner avec le souci du bien commun ; ils doivent rendre des comptes. Tous les citoyens doivent payer des impôts selon leur capacité contributive ; ils ont droit aux services publics et à la protection sociale. Ils ont le devoir de travailler mais, toujours comme le stipule la Constitution, ils ont droit à un emploi et, faute d'emploi, le « droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ».

Macron a raison d'insister sur l'importance de la culture française et sur la nécessité de la défendre. Est-ce compatible avec le retrait de l'État du soutien aux artistes vivants, sur l'appel au mécénat des grandes entreprises ? Certes, la laïcité est importante - c'est un des socles de notre société - mais elle suppose aussi une lutte résolue contre les discriminations, un effort d'insertion des immigrés et de leurs enfants.

Comme tous les candidats de droite, Macron se donne l'objectif de « mieux maîtriser l'immigration », en renforçant les frontières européennes et nationales, en expulsant plus rapidement celles et ceux qui n'auront pas droit à l'asile ou au séjour. Il ne précise pas selon quels critères ces droits seront accordés, en particulier aux victimes de conflits et aux réfugiés climatiques dont le nombre est amené à augmenter.

Macron annonce la création de postes de magistrats et de greffiers et promet plus de forces de police sur la voie publique. En revanche, il n'évoque pas le développement de la police de proximité, nécessaire dans les quartiers difficiles et

qui a fait ses preuves. Il n'évoque pas la question de la libéralisation du cannabis, ni la lutte contre la prostitution, ni la lutte contre les autres violences faites aux femmes. Macron envisage « l'encadrement des mineurs délinquants par des militaires », ce n'est pourtant pas le rôle des militaires. Les mineurs ont besoin d'éducateurs, pas du retour des bataillons disciplinaires.

e/Un Pacte européen.

Macron évoque la crise Covid et la Crise ukrainienne, pour avancer dans la voie d'une Europe plus fédérale, en particulier en matière de politique étrangère, de défense, de souveraineté et d'autonomie économiques. Dans une Europe où nombre d'instances de décisions, et notamment le Conseil européen, sont intergouvernementales, il se heurtera nécessairement aux différences d'intérêts et de stratégies entre les pays membres (que la crise ukrainienne permet temporairement d'atténuer). La Pologne doit renoncer à développer son charbon ; l'Allemagne et l'Autriche aux importations de gaz russe ; l'Allemagne et les Pays-Bas doivent renoncer à accumuler des excédents extérieurs. La France est fragilisée du fait de son important déficit extérieur (2 points de PIB en 2020 quand la zone euro a un excédent de 2 points de PIB). La Commission et les pays libéraux doivent renoncer aux politiques de la concurrence et accepter que les pays membres pratiquent de véritables politiques industrielles, des politiques de soutien à leurs entreprises qui s'engagent dans la planification écologique, des politiques de soutien à leurs productions nationales. Les traités de libre-échange doivent être revus avec l'optique de réduire les dégâts écologiques et les atteintes à la biodiversité. La Banque centrale européenne doit garantir les dettes publiques et inciter fortement les banques à financer la transition écologique plutôt que les énergies fossiles ou les innovations inutiles et coûteuses en dégâts écologiques. La Commission et les pays « frugaux » doivent renoncer à imposer la réduction des dépenses publiques et sociales en s'appuyant sur les Traités budgétaires. Emmanuel Macron a choisi de mettre ces questions, pourtant essentielles, sous le tapis. Cinq ans après le « discours de la Sorbonne » et l'absence d'avancées notables, qui peut sérieusement penser que Macron aura la force d'imposer ses vues aux autres pays de l'Union européenne ?

3. Quand Jupiter promet de changer...

Autocritique sur sa gouvernance, Macron prétend qu'il recherchera désormais un consensus. En cas de réélection il promet de mener « un nouveau grand débat permanent avec les Français autour de plusieurs chantiers, comme l'école, la santé, la réforme institutionnelle ». Il affirme vouloir que « notre projet puisse reposer sur une méthode associant davantage nos compatriotes, dans la durée, y compris le lendemain de l'élection, en leur donnant une place comme véritables

acteurs. Durant le quinquennat qui s'achève, nous avons mis en œuvre, des réformes parfois à la cavalcade, à la hussarde. Après ma réélection, pendant des mois, nous allons mener un nouveau grand débat permanent pour agir ».

En fait, son quinquennat a été marqué par l'abaissement du parlement, des syndicats, des collectivités locales, par des décisions solitaires sous l'influence d'un petit groupe de technocrates, issus de l'oligarchie financière, conseillés par McKinsey (ou autres consultants privés). Pour juger de la crédibilité de ces propositions, il suffit de penser à la manière dont ont été réprimés les « gilets jaunes », à l'enterrement du « Grand débat national », à la suppression de la taxe d'habitation sans consultation des maires, à la réforme de l'assurance-chômage, imposée aux syndicats, aux nominations arbitraires, aux privatisations et au sort fait aux conclusions de la « Convention citoyenne pour le climat ». Le risque, à l'avenir, est que soient organisées de pseudo-conférences de consensus, pilotées par des cabinets de consultants et destinées à ratifier les positions du gouvernement.

4. Le chiffrage

L'équipe de Macron a fourni un chiffrage selon lequel son programme serait équilibré et permettrait même une baisse du déficit public de 2 points en 2027.

En fait, les dépenses nouvelles sont sous-évaluées. Ainsi, 10 milliards seulement sont prévus pour la transition écologique, alors qu'un montant de l'ordre de 2 % du PIB (50 milliards) serait nécessaire pour financer la rénovation des logements, le développement du transport collectif, le soutien à la décarbonation des entreprises... La hausse annoncée du point de l'indice de la fonction publique n'est pas financée. Les baisses d'impôts (15 milliards) incorporent les 3 milliards résiduels de baisse de la taxe d'habitation, et les 7 milliards de suppression de la CVAE. Aucune recette n'est attendue ni de la taxe carbone, ni de la lutte contre la fraude fiscale, ni de l'accord sur la taxation mondiale des multinationales. Un surplus de croissance (l'objectif est de passer à 1,8 % de croissance contre 1,4 % de croissance tendancielle présentée l'année dernière) aboutirait à 2 points de PIB supplémentaires en 2027, soit 26 milliards de baisse du déficit public. Nous ne prenons pas en compte pour l'instant les réductions non documentés des coûts de fonctionnement des administrations. Il faut quand même noter que l'équipe prévoit une nouvelle baisse du coût des collectivités locales, déjà étranglées par la hausse du prix de l'énergie, la suppression de la taxe d'habitation et celle prévue de la CVAE. Le programme creuse donc de 15 milliards le déficit public (50-26-9=15). Baisser le déficit public de 2 points de PIB coûterait 52 milliards. Le projet est *a priori* déficitaire de 67 milliards.

Chiffrage du programme pour 2027.

En milliards d'euros

Dépenses nouvelles		Recettes nouvelles	
Transition écologique	10	Surplus de croissance	30
Baisses d'impôt	15	Réforme des retraites.	9
Éducation/jeunesse	12	Réformes de modernisation	15
Santé, autonomie	8	Baisse des coûts de fonctionnement État et SS	10
Famille, enfance	5	Baisse des coûts de fonctionnement Col. loc.	10
Total	50		74
Passage du déficit public de 5 à 3 points du PIB	24		

Source : Équipe du candidat.

Ces 67 milliards représentent 4,8 % des dépenses publiques primaires. L'objectif de baisse du déficit public peut être atteint si les dépenses publiques en volume (hors programme) ne progressent que de 0,25 % par an pendant 5 ans (elles ont augmenté de 1,1 % l'an sur la période 2011-2019). Cet effort est-il crédible ? Peut-on espérer un surplus de croissance de 0,4 % quand on pratique une politique budgétaire restrictive de 0,4 % par an ? Oui, nous dit l'équipe de Macron grâce à la réforme de l'assurance-chômage et du report de l'âge de la retraite, toujours donc dans le monde imaginaire de l'économie néo-libérale où la production augmente automatiquement quand plus de personnes cherchent un emploi.

5. Pour conclure

Le programme d'Emmanuel Macron a été écrit à la va-vite. C'est un programme patchwork qui essaye de faire tenir ensemble des exigences contradictoires et sur lequel l'influence du MEDEF est patente. Il ne tire aucune leçon sérieuse de la Pandémie de Covid-19. Il n'est pas à la hauteur des nécessités de la transition écologique ou de la réindustrialisation. En revanche, il comporte des éléments dangereux : la soumission de l'école à une concurrence accrue et aux intérêts du secteur privé, le report à 65 ans de l'âge ouvrant le droit à la retraite, la conditionnalité du versement du RSA à des heures de travail gratuit. Même si Emmanuel Macron est réélu, le mouvement social devra s'opposer à ces mesures.